

## REUNION DU CONSEIL

Casablanca, jeudi 19 décembre 2019

1. Le Conseil de l'APSF s'est réuni, jeudi 19 décembre 2019, sous la présidence de M. Abdallah Benhamida.
2. Le Conseil fait le point de l'évolution des **CONCOURS A L'ECONOMIE DES METIERS DE FINANCEMENT A L'ECONOMIE** à fin septembre 2019.

Les **financements des neuf premiers mois** de 2019 totalisent 48,1 milliards de dirhams, en hausse de 2,8 milliards de dirhams ou 6,2% par rapport à la même période de 2018.

La répartition de cette enveloppe, par métier, se présente comme suit (variations par rapport aux neuf premiers mois de 2018) :

- Crédit-bail : 11,1 milliards, en progression de 713 millions ou 6,9% ;
- Crédit à la consommation : 13,9 milliards, en hausse de 1,5 milliard ou 11,9% ;
- Factoring : 12,9 milliards, en hausse de 366 millions ou 2,9% ;
- Crédit immobilier : 10,2 milliards, en hausse de 232 millions ou 2,3%.

Les **encours à fin septembre 2019** totalisent **170,5 milliards**, en hausse de 3,8 milliards ou 2,3% par rapport à fin décembre 2018. La répartition de cette enveloppe, par métier, se présente comme suit (variations par rapport à fin décembre 2018) :

- Crédit-bail : 47,6 milliards, en progression de 350 millions ou 0,7% ;
- Crédit à la consommation : 54,4 milliards, en hausse de 2,2 milliards ou 4,1% ;
- Factoring : 3,1 milliards, en recul de 1,5 milliard ou 32,5% ;
- Crédit immobilier : 65,4 milliards, en hausse de 2,8 milliards ou 4,4%.

3. Le Conseil passe en revue l'**ENVIRONNEMENT JURIDIQUE ET REGLEMENTAIRE** des sociétés de financement. Il s'arrête en particulier sur le **nouveau droit des sûretés mobilières**, dans son pilier technique relatif à la mise en place d'un registre national électronique des sûretés mobilières.

Il salue le lancement à venir de ce registre et enregistre avec satisfaction la concertation en cours des pouvoirs publics avec l'APSF autour de ce projet, dans le cadre d'un Comité de pilotage institué par le Secrétariat général du Chef du Gouvernement et dans le cadre d'ateliers techniques, pilotés par le ministère de la Justice et le ministère de l'Economie et des Finances, avec l'appui de la SFI.

4. Le Conseil s'arrête sur les nécessaires préservation et prise en compte des **SPECIFICITES DES METIERS DE FINANCEMENT**.

Sur le plan de l'**activité**, il regrette la banalisation du factoring et sa dilution dans l'activité bancaire et appelle l'ensemble des opérateurs à préserver les fondamentaux de ces métiers.

Sur le plan de la **réglementation prudentielle**, il plaide pour la prise en compte des spécificités des sociétés de financement, en particulier du crédit-bail et du factoring.

5. Le Conseil passe en revue les **RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES OPERATIONNELS** des sociétés de financement.

Il place la **digitalisation des échanges** avec l'ensemble de ces partenaires au rang de priorité. C'est le cas, avec la **Direction des Routes**, des procédures d'immatriculation des véhicules et de délivrance de mainlevée des véhicules financés à crédit et en leasing. C'est le cas, avec la **DDP** (Direction des Dépenses du Personnel) et la **CMR**, des procédures d'échanges bi ou tripartites, l'idée étant de déployer des services nouveaux, de proximité et en temps réel en faveur des fonctionnaires actifs et retraités.

6. Le Conseil réaffirme la volonté des sociétés de financement de dynamiser le **PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DU PARC DE VEHICULES DE TRANSPORT**, soulignant que la proposition de l'APSF est destinée en particulier aux « **petits** » **transporteurs** : transporteurs individuels, auto-entrepreneurs et TPE, qui en ont le plus besoin.

La proposition consiste à faire jouer à plein le levier de la prime pour permettre à ces transporteurs de faire face à l'insuffisance de leur apport initial.

7. Le Conseil échange longuement autour du **DISCOURS ROYAL DU 11 OCTOBRE 2019** et décide d'activer la réflexion déjà entamée, à travers des ateliers ad hoc sur la manière de dynamiser l'offre des sociétés de financement aux auto-entrepreneurs, TPE et autres petits acteurs potentiels, aux ressources modestes et ayant difficilement accès au financement.